

«Enregistrer sur l'ordinateur, c'est presque un jeu par rapport au papier !»

Qui mieux que les abonnés eux-mêmes pour nous parler de «Mes P@rnelles» ? La Chambre d'Agriculture du Gers a interviewé des agriculteurs utilisateurs de l'outil et vous propose ainsi de découvrir leur témoignage à travers une série d'articles dans la «Volonté Paysanne».

Rencontre avec Thierry Barats, céréalier et viticulteur dans le canton de Condom, abonné depuis 2 ans à «Mes P@rnelles»

Volonté Paysanne du Gers : Comment se sont passées la découverte et la prise en main de l'outil ?

Thierry Barats : «La prise en main du logiciel est assez facile puisque nous avons suivi une petite formation d'une journée à la Chambre d'Agriculture. Ensuite, en rentrant à la maison, on peut s'entraîner sur son propre ordinateur. C'est facile d'accès, même pour une personne comme moi qui pratique l'informatique depuis deux ans seulement».

VP : Quel est pour vous le «plus» de «Mes P@rnelles» ?

T. Barats : «Le plus, c'est la simplicité d'utilisation du logiciel même pour un débutant et la disponibilité de la hotline si besoin. C'est simple ! Je n'ai pas de problè-

me avec le logiciel. Et lorsque l'on a un souci, que l'on est bloqué, on peut toujours appeler la hotline et on est très vite dépanné».

VP : Justement, à propos de la hotline, êtes-vous satisfait de ce



service mis à votre disposition par l'équipe «Mes P@rnelles» ?

T. Barats : «Tout à fait je suis satisfait de la hotline. Les quelques fois où j'ai eu besoin, parce que j'étais bloqué sur l'ordinateur, j'ai eu le service très rapidement et j'ai été très bien renseigné, donc ce n'est pas un problème».

«C'est facile d'accès, même pour une personne comme moi qui pratique l'informatique depuis 2 ans seulement».

VP : Votre exploitation est située en Zone Vulnérable, diriez-vous que la réalisation du cahier d'épan-



EARL DU TESSON

A Saint Orens Pouy Petit
SAU : 130 ha
50 ha de tournesol
60 ha de blé (dur et tendre)
15 ha de vignes

«Pour l'enregistrement des traitements phytos, ce n'est pas plus compliqué que l'enregistrement de la fumure. C'est pareil, il y a un menu déroulant où on renseigne les informations, culture par culture ou parcelle par parcelle».

VP : Quelle différence ressentez-vous entre les enregistrements «papier» et informatiques ?

T. Barats : «Par rapport à l'enregistrement papier je trouve que c'est plus lisible, c'est plus facile d'enregistrer. Et en même temps c'est sécurisé !

Enregistrer sur l'ordinateur, c'est presque un jeu par rapport au papier».

dage est plus simple avec «Mes P@rnelles» ?

T. Barats : «Oui, c'est très simple d'enregistrer le cahier d'épandage. Il suffit de cliquer sur la culture concernée et le menu se déroule.

Ensuite, il n'y a qu'à indiquer le type d'engrais que l'on utilise, avec les quantités.

On peut même faire plusieurs parcelles (les grouper) ou des parcelles individualisées».

VP : Et concernant les enregistrements phytosanitaires ?

T. Barats : «Pour l'enregistrement des produits phytos, ce n'est pas plus compliqué que l'enregistrement de la fumure. C'est pareil, il y a un menu déroulant où on renseigne les informations, culture par culture ou parcelle par parcelle.

De plus, c'est sécurisé, lorsqu'on enregistre le nom commercial d'un produit, on a en face, la dose homologuée à ne pas dépasser qui apparaît.

Pour les personnes qui, comme moi, utilisent soit la dose homologuée soit une sous-dose, cela permet de vérifier si on est dans les clous ou pas.

On peut également vérifier les Zones Non Traitées (ZNT) et les Délais Avant Récolte (DAR) : ils apparaissent automatiquement lors de l'enregistrement».

La Chambre d'Agriculture du Gers vous invite à tester cet outil :

- En petit groupe de 8 agriculteurs,
- A la Chambre d'Agriculture du Gers avec un ordinateur individuel et depuis chez vous,
- Utilisation personnalisée avec vos îlots et vos enregistrements,
- Entièrement pris en charge par le fond de formation,
- Possibilité de bénéficier du crédit d'impôt de plus de 124 € pour ceux qui sont au réel,
- Aucune obligation d'abonnement à la fin des 2 journées.

**Venez découvrir «Mes P@rnelles»
les 4 et 11 janvier 2011 ou les 19 et 26 janvier 2011**

Et gagnez du temps sur votre abonnement !

Lorsque vous vous abonnez :

- Vous conservez les données saisies pendant les journées découvertes,
- Vous gagnez du temps pour l'utilisation chez vous,
- Un conseiller de la Chambre d'Agriculture du Gers viendra sur votre exploitation en cours de campagne afin de faire le point avec vous.

Alors n'hésitez plus, et inscrivez-vous au 05.62.61.77.45



Pour plus de renseignements, contactez

la Chambre d'Agriculture du Gers - Alexandre Forment
au 05.62.61.77.45 ou par mail : mesparcelles@gers.chambagri.fr